

Installer des applications

Un mobile, smartphone ou tablette, est généralement livré, outre le système d'exploitation Android, avec un certain nombre d'applications préinstallées :

- une application “Téléphone”,
- un agenda ou calendrier,
- un carnet d'adresses (application “Contacts”),
- un explorateur de fichiers (souvent dénommé “Mes fichiers”),
- un navigateur Internet,
- une application d'envoi de messages courts (SMS, MMS),
- une application “Appareil photo”,
- une galerie d'images (application destinée à visionner les images stockées sur le mobile, éventuellement dotée de fonctions minimales de retouche),
- l'incontournable applications “Paramètres”,

et parfois :

- une application destinée à écouter de la musique,
- une application destinée à écouter la radio,
- une application destinée à visionner des vidéos,
- une liseuse de livres numériques,
- une application de prises de notes,
- un client de courrier électronique (e-mail).

Ces applications préinstallées peuvent être :

- celles de Google (le fournisseur de l'OS Android), comme par exemple le navigateur *Chrome*, couplé au moteur de recherche *Google*, ou bien l'application *YouTube* pour visionner des vidéos sur Internet, ou encore le client de messagerie *Gmail* ;
- celles du constructeur du téléphone.

Quand les applications préinstallées ne nous conviennent pas, ou bien si l'on veut installer des applications d'autre nature, il faut se les procurer et les installer, mais aussi pouvoir les désinstaller si elles ne conviennent plus.

Il existe plusieurs façons d'installer une application sur un mobile Android, que nous allons voir ci-après. Puis nous traiterons de la désinstallation.

Sommaire :

Installer des applications

Installation depuis une application magasin

Installation depuis l'interface web du magasin

Téléchargement et installation manuelle

Désinstallation

Considérations sur les versions d'applications

Installation depuis une application magasin

Pour la distribution d'applications sur mobiles, il existe des dépôts ou "magasins d'applications" (en anglais : *stores*) :

- celui du fournisseur de l'OS : *Google Play Store* pour Android (sur le modèle du *App Store* d'Apple) qui est probablement le plus fourni,
- celui du constructeur du mobile : par exemple *Galaxy Store* pour les mobiles Samsung,
- et enfin des *stores* libres, comme *F-Droid* et *Fossdroid*, qui proposent des logiciels libres pour smartphone et tablette Android.

Le service de distribution des applications est installé sur le smartphone sous la forme... d'une application !

Elle fournit une interface permettant :

- de naviguer dans le catalogue des logiciels disponibles, selon des rubriques prédéfinies ou à partir d'une barre de recherche,
- de télécharger et installer directement sur le mobile l'application sélectionnée,
- de désinstaller une application installée.

Les applications peuvent être gratuites (et souvent comportent des publicités) ou payantes, soit en une seule fois, soit sous forme d'un abonnement annuel. Le paiement sera traité dans la fiche **Usages - Le commerce électronique**.

Il est à noter que les stores libres ne fonctionnent pas comme les autres, et ne proposent pas tout à fait les mêmes applications que les autres :

- *il n'y a pas besoin de créer un compte ni de s'identifier pour accéder au magasin et installer des applications,*
- *il s'agit d'**applications libres, gratuites, sans publicité, et respectueuses de la vie privée,***
- *il y a beaucoup moins de choix que sur les autres stores, mais il s'agit surtout d'**applications utilitaires,** moins clinquantes et moins "gadget" que les propositions pléthoriques des autres stores.*

En général, l'application magasin ira régulièrement voir sur le dépôt s'il existe de nouvelles versions des applications qu'elle a permis d'installer sur le mobile, et proposera à l'utilisateur de les mettre à jour.

Conditions d'accès :

Pour accéder à l'application *Google Play Store*, il faut s'identifier (une fois pour toute) avec un compte Google, ce qui nécessite de l'avoir souscrit précédemment, ou bien d'avoir créé un compte *Gmail* (auquel cas c'est l'adresse *@gmail.com* et le mot de passe associé qui serviront d'identifiants).

Sur certains mobiles, seule l'application magasin du constructeur est préinstallée, aussi si l'on veut accéder au *Google Play Store*, il faut soit utiliser son **interface web**, soit installer l'application *Google Play Store* **manuellement**.

Installation depuis l'interface web du magasin

En général, un magasin d'applications dispose aussi d'une interface web, c'est-à-dire un site web auquel on accède avec son navigateur Internet. Exemples :

- <https://play.google.com/>
- <https://www.samsung.com/fr/apps/galaxy-store/>
- <https://f-droid.org/>

Il présente une interface analogue à celle de l'application magasin, mais nécessitera de s'identifier à chaque fois que l'on voudra installer une application.

Il permettra aussi de télécharger l'application magasin associée pour installation manuelle.

Téléchargement et installation manuelle

Une application Android est "emballée" dans un paquetage (fichier de type **.apk** qui contient les fichiers de l'application, des informations sur les versions – cf. plus bas – et des directives d'installation).

Installer une application depuis une application magasin ne fait ni plus ni moins que télécharger un fichier **apk**, et l'ouvrir ce qui a pour effet de réaliser l'installation.

Quand l'auteur d'une application n'a pas voulu la distribuer via un *store*, ou bien qu'il s'agisse d'une application qui n'est plus maintenue et que quelque bonne volonté ait décidé de continuer à la rendre disponible, il sera possible de la trouver sur un site tiers depuis lequel on pourra télécharger le fichier **apk** correspondant.

Si l'on a effectué le téléchargement directement depuis le smartphone, il faudra aller dans le répertoire de téléchargement avec l'explorateur de fichiers, et ouvrir le paquetage pour déclencher son installation.

Si l'on a effectué le téléchargement depuis un ordinateur, il faudra commencer par transférer le fichier apk sur le smartphone (cf. fiche *Communiquer – Echanger des fichiers entre mobiles et ordinateurs*), et on est ramené au cas précédent ;

En général, l'installation de paquetages issus de sources externes est désactivée dans les paramètres du smartphone, aussi l'utilisateur sera sollicité pour autoriser ponctuellement l'installation de ce paquet (l'installation de paquets restera désactivée dans le cas général).

De plus, l'installation manuelle ne permet pas de suivre automatiquement les mises à jour d'applications, puisqu'elle se fait sans lien avec l'application magasin (qui, elle, entretient un état des applications installées et peut aller vérifier la disponibilité de nouvelles versions).

Désinstallation

La façon la plus simple de désinstaller une application consiste à faire un appui long sur son icône, un menu contextuel va apparaître qui propose, entre autres, de désinstaller l'application (l'action "supprimer" de ce menu se contente en général de supprimer le raccourci de l'application sur l'écran).

Sinon il faut aller dans la rubrique "Applications" des Paramètres (cf. fiche *Bases – Paramètres de configuration d'un mobile*), sélectionner l'application et déclencher sa désinstallation.

Enfin il est toujours possible d'aller dans l'application magasin, dans la rubrique "gérer les applications" (ou autre appellation analogue) qui permettra :

- de vérifier si des mises à jour sont disponibles, et le cas échéant les installer (quand l'application magasin n'a pas envoyé une notification pour proposer la mise à jour),
- de désinstaller telle ou telle application.

Attention : en général il n'est pas possible de désinstaller une application préinstallée ; tout au plus peut-on (et encore pas pour toutes) les désactiver (et les réactiver ultérieurement si souhaité).

Considérations sur les versions d'applications

Les versions successives d'une application permettent d'implanter de nouvelles fonctions ou de corriger des erreurs. Mais elle permettent aussi de s'adapter à des versions successives du système d'exploitation.

Dans ce cas, il n'est pas certain qu'une version d'application pour la version courante de l'OS, puisse fonctionner avec une version antérieure de l'OS. Or sur un mobile un peu ancien, la version de l'OS va généralement être figée à une version ancienne, et des versions récentes d'applications peuvent ne pas marcher.

Pour pallier cet inconvénient, certains magasins d'applications maintiennent plusieurs versions d'applications afin de permettre d'installer celle qui est compatible de la version d'OS, mais c'est rare. Le mieux sera alors :

- soit ne pas faire la mise à jour d'application,
 - soit de conserver (ou récupérer sur un site tiers) une version ancienne de l'application et de l'installer manuellement.
-